



Paris, le 4 juillet 2016

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Marisol TOURAINE présente la stratégie nationale e-santé 2020

**Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales et de la Santé, a présenté aujourd'hui, dans les locaux de la start-up parisienne BePATIENT, la stratégie nationale e-santé 2020. Objectifs de ce plan : accompagner les acteurs du système de soins dans le virage numérique et permettre à la France de rester à la pointe en matière d'innovation.**

La stratégie nationale e-santé 2020, présentée aujourd'hui par Marisol TOURAINE, s'articule autour de quatre grandes priorités :

- **développer la médecine connectée** à travers un plan « *big data* » en santé, fruit d'une [réflexion](#) lancée en septembre dernier. Ce plan permettra par exemple la mise au point de nouvelles applications de suivi à distance ou d'interprétation des données médicales pour assister les médecins dans leurs diagnostics ;
- **encourager la co-innovation entre professionnels de santé, citoyens et acteurs économiques** par le lancement d'appels à projets dédiés à l'e-santé ou le développement de *living labs* afin d'imaginer, en lien direct avec les utilisateurs, la médecine de demain (outils de télémédecine, applications de suivi des traitements, etc.);
- **simplifier les démarches administratives des patients** (admission, prise de rendez-vous en ligne, etc.) et **outiller la démocratie sanitaire** à l'aide d'une plateforme numérique facilitant la consultation et la participation des usagers ;
- **renforcer la sécurité des systèmes d'information en santé** grâce à un plan d'action dédié.

La ministre mettra en place à l'automne un conseil stratégique pour piloter la stratégie e-santé 2020. Il réunira des représentants des professionnels du secteur, des usagers, des industriels et les institutions publiques qui concourent à sa mise en œuvre.

Les mesures présentées aujourd'hui complètent les actions menées par la ministre depuis 2012, telles que le [programme hôpital numérique](#), le [plan « Territoires de soins numérique »](#), la relance du dossier médical partagé et les [expérimentations de télémédecine](#). Marisol TOURAINE a par ailleurs annoncé, en mai dernier, un plan d'investissement de 2 milliards d'euros dont l'un des volets porte sur le numérique et les systèmes d'information dans les territoires.

*« La rencontre entre le numérique et la santé est une promesse pour les patients, les professionnels et le système de santé dans son ensemble. Cette stratégie permettra à la France d'entrer pleinement dans l'ère de la médecine digitale »* a déclaré Marisol TOURAINE

[Consulter la stratégie e-santé 2020 dans son intégralité](#)

**Contact presse :**

Cabinet de Marisol TOURAINE : [cab-ass-presse@sante.gouv.fr](mailto:cab-ass-presse@sante.gouv.fr) - 01 40 56 60 65